



Association Santé Littoral Sud

Bonjour,

L'Association Santé Littoral Sud est heureuse de vous adresser sa lettre d'information et de vous convier à sa réunion d'information le 13 septembre à 18h30 au Centre Mer et Colline. Notre Association a pour but de défendre la santé, le cadre de vie et l'environnement du Littoral Sud de Marseille.

## LE POINT SUR LA FRICHE INDUSTRIELLE LEGRÉ MANTE

**Les travaux pourraient commencer en janvier 2024.**

Notre association se mobilise sur les **trois enjeux essentiels de ce chantier**, qui touchent à la vie de tous les habitants du Littoral Sud et de ceux qui fréquentent ses plages et font des randonnées sur les sentiers des Calanques:



1. AGGRAVATION DES PROBLÈMES DE CIRCULATION



2. DANGERS SANITAIRES ISSUS DU CHANTIER



3. RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

**Les dangers pour la santé engendrés par ce chantier sur un site pollué par le plomb, l'amiante, l'arsenic et les hydrocarbures sont souvent sous-évalués.**

**Aucune initiative concrète n'est envisagée pour réduire ou faciliter la circulation, ni pour améliorer l'accès des visiteurs au Parc national des Calanques.**

## LE PROJET DE LA FRICHE LEGRÉ MANTE

PAS DE ZTL, UNE DÉPOLLUTION DE FACADE  
LE RECOURS DES ASSOCIATIONS

### LES FAITS :

**1996-2017:** Six études scientifiques différentes (reconnues par l'État) mettent en évidence que la totalité de la friche, y compris la cheminée rampante qui monte sur la colline et la décharge en bord de mer (crassier), est profondément polluée par des métaux lourds (plomb, arsenic), les hydrocarbures et les cyanures.

**2018:** Le fonds d'investissements Ginkgo, devenu propriétaire de la friche, annonce un projet qui ne prévoit pas une dépollution approfondie des zones les plus polluées du site (appelées "zones sources concentrées"), notamment de la décharge en bord de mer et la cheminée rampante sur la colline. La proposition de cession d'une bonne partie de la surface non constructible au Parc national des Calanques, présentée comme un acte généreux, permettrait à Ginkgo de se soustraire aux obligations de dépollution complète.

**2019:** Suite à la demande de toutes les associations pour empêcher les envols de poussières contaminées, Ginkgo s'engage publiquement à réaliser la totalité des travaux de dépollution et terrassements sous tentes étanches pressurisées. La décharge en bord de mer et la colline ne sont pas incluses dans ces mesures.

**2020:** L'actuelle Mairie s'engage à faire respecter ces mesures de confinement des terrassements et du désamiantage promises par Ginkgo, et promet la mise en place de mesures concrètes (Zone à Trafic Limité) pour faire face aux problèmes de circulation.

**2022:** Une enquête publique municipale permettant aux habitants du quartier d'exprimer leurs opinions sur le projet est lancée et reçoit un grand nombre d'observations qui expriment l'inquiétude des habitants concernant l'impact du projet sur la circulation et la santé. Les observations sont de fait ignorées par les autorités et par Ginkgo.

**juin 2023:** Un comité de vigilance est chargé de surveiller la dépollution : il réunit les représentants des autorités, des associations et du constructeur. Ginkgo annonce au comité de vigilance vouloir faire marche arrière sur le niveau de la dépollution :

- **La grande majorité de la surface polluée par les métaux lourds ne sera plus protégée contre l'envol des poussières** par des tentes pressurisées.

- **Les mesures de protection sont réduites** à une brumisation d'eau et à l'arrêt des travaux en cas de vent dépassant les 50 km/h en moyenne (pendant les derniers jours de Mistral le vent n'a pas atteint cette limite).

- **Le coût de la dépollution descend** à 11,5 millions d'euros, la moitié de la somme évaluée lors des précédentes études scientifiques.

- Ginkgo promet d'élargir les voies devant la friche, ce qui n'aura aucun impact réel sur la circulation. **Le projet de ZTL n'est plus à l'ordre du jour.**

**juillet 2023:** Un collectif de 3 Associations (FARE sud, UCL, ASLS) dépose des recours contre les permis de construire et contre l'arrêté préfectoral autorisant la dépollution dans ces conditions dangereuses et inacceptables. L'objectif du recours n'est pas d'empêcher ou retarder la dépollution mais bien au contraire de **débloquer le dossier dans des conditions de sécurité sanitaire, tout en protégeant les noyaux villageois, en abordant réellement la question de la circulation, et de la valorisation de l'environnement du Parc national.**

**Ce recours a pu être lancé grâce à vos dons, et nous avons encore besoin de votre soutien !**

## PEUT-ON SACRIFIER LA SANTÉ ET LA TRANQUILLITÉ DES HABITANTS DU QUARTIER ET DES VISITEURS AU NOM DE LA RENTABILITÉ ?

Le fonds d'investissement Ginkgo veut faire croire aux habitants qu'il n'y a que deux solutions viables :

- un projet de promotion immobilière dangereux et insoutenable

ou

- le statu quo d'une zone polluée à proximité de nos habitations

Comme s'il n'y avait pas d'autres options.

En revanche, **des faits concrets démontrent que**

**UN AVENIR DIFFÉRENT EST POSSIBLE**

**UN EXEMPLE DE REHABILITATION DE FRICHE INDUSTRIELLE :  
LES ANCIENS ATELIERS DE LA SNCF À ARLES**



Les bâtiments des anciens ateliers SNCF à Arles hébergeaient jusqu'en 1984 une usine métallurgique d'entretien et production de trains et locomotives, des activités qui ont laissé un niveau de pollution important sur les lieux. Après des décennies d'abandon ils ont été réhabilités par la Fondation Luma, qui a investi 149 millions d'euros dans le dépollution et la réhabilitation de la friche. Le projet ne comprend aucun logement, mais seulement des espaces d'éducation, de travail et de recherche, des ateliers et des espaces d'exposition. Les zones polluées ont été sécurisées à travers la création d'un parc.

**Si cela est possible dans la petite ville de Arles, pourquoi est-il impossible de sortir de la logique de la spéculation immobilière et de la saturation démographique à Marseille?**

**Notre métropole est en plein essor : elle connaît une vie culturelle bouillonnante, les espaces de création se multiplient et on se prépare à héberger les Jeux olympiques.**

**N'est-ce pas réaliste d'envisager pour la friche industrielle Legré Mante un projet d'aménagement rentable et d'intérêt public?**

**Parce que nous considérons que la santé des habitants de notre quartier n'est pas négociable, notre Association ne cesse de demander un projet d'aménagement d'intérêt général, respectueux de la sécurité, visant à protéger le cadre de vie des noyaux villageois en lisière du Parc national.**

**ENSEMBLE, PRÉSERVONS LA SANTÉ, LA QUALITÉ DE VIE ET LA BEAUTÉ DU LITTORAL SUD**

[FAIRE UN DON](#)

[SIGNER LA PETITION](#)

Ces thèmes et nos actions à venir seront discutés pendant notre réunion d'information qui se tiendra **mercredi 13 septembre à 18h30 au Centre Social et Culturel Mer et Colline**, au 16 Bd de la Verrerie - 13008 Marseille ([afficher sur google maps](#)) - Bus RTM 19 arrêt Verrerie.

**Suivez nos actualités sur**



Facebook

Si vous souhaitez mieux connaître notre Association, ses combats et ses initiatives, rendez-vous sur [notre site web](#).



**ASSOCIATION DE DEFENSE DE LA SANTE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE DES RIVERAINS DU LITTORAL SUD DE MARSEILLE (ASSOCIATION SANTE LITTORAL SUD)**

Identification R.N.A. : W133024957

[Écrire un message](#)

Vous avez reçu ce message car vous êtes dans la liste de contacts de notre Association.

Nous envoyons 1 à 2 messages par mois. Si vous ne souhaitez plus recevoir nos messages, veuillez [vous désabonner](#).